

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
DATE D'APPROBATION : 2012-02-24			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le PPVF devrait veiller à ce que ses priorités concernant les services de refuge et les activités de prévention cadrent avec ses objectifs. À l'instar de l'Alberta et du Manitoba, qui ont des conseils régionaux, le PPVF devrait élaborer des mesures stratégiques pour le financement des activités de prévention, dont des projets qui servent plusieurs collectivités.</p>	<p>L'AC d'AADNC continuera de travailler avec les régions à des approches visant à financer de manière stratégique les activités de prévention et à optimiser les ressources.</p> <p>L'AC d'AADNC continuera de collaborer avec le Cercle national autochtone contre la violence familiale (CNACVF) afin de renforcer la capacité des services de refuge.</p>	<p>Début : Le 1^{er} avril 2012</p> <p>Fin : Le 31 mars 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture de dossier (Terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>Tous les bureaux régionaux appliquent des méthodes de financement stratégique pour les projets de prévention qui favorisent l'innovation et les partenariats. À titre d'exemple, l'Alberta et le Manitoba aident les conseils de prévention des Premières Nations à distribuer des fonds de prévention aux collectivités. La Colombie-Britannique a discuté avec les Premières Nations de l'élaboration d'une nouvelle méthode de financement consistant à mettre de côté des fonds en vue du financement stratégique d'initiatives régionales profitables à de nombreuses collectivités. L'élaboration d'un guide national de préparation des propositions n'est pas encore terminée.</p> <p>Les travaux se poursuivent avec le CNACVF dans le cadre d'ententes annuelles de contribution. En 2012-2013, le CNACVF a organisé un atelier de formation à l'intention des préposés des maisons d'hébergement, de même qu'une conférence des directeurs de maisons d'hébergement. De plus, il continue de publier du matériel de sensibilisation et de formation sur son site Web.</p> <p>SVE : Dossier clos – Des structures et des processus sont en place pour donner suite à</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2012-02-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			la recommandation.
2. Dans la mesure du possible, le PPVF devrait améliorer la capacité des refuges.	L'AC d'AADNC travaillera avec les régions et le CNACVF afin d'améliorer la capacité des refuges. Toutefois, l'amélioration dépendra de ce qui découlera du renouvellement des politiques et des programmes.	Début : Le 1 ^{er} avril 2012 En cours	État : En cours (se poursuit) Mise à jour/Justification En date du 31 décembre 2012 Le personnel du PPVF a appuyé la conférence des directeurs de refuges du CNACVF en 2013. Cet événement a contribué à renforcer la capacité des refuges par la formation offerte. En outre, le forum des directeurs de refuges a permis de comprendre les difficultés, de partager des pratiques exemplaires et de collaborer pour s'attaquer aux problèmes communs. En outre, le personnel du PPVF élabore et met à l'essai des outils de conformité et il visite des refuges en Ontario et en Alberta. Ces activités se poursuivent et se dérouleront dans toutes les régions. Le personnel du PPVF a mis à jour son instrument de collecte des données pour 2013-2014 et il a l'intention de poursuivre son travail avec les directeurs de

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
DATE D'APPROBATION : 2012-02-24			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>refuges dans ce domaine concernant les instruments de collecte des données 2014-2015.</p> <p>Ce travail contribue à renforcer la capacité des refuges afin d'améliorer les relations de travail, de relever les défis et de partager des pratiques exemplaires.</p> <p>SVE : Fermé. Des processus sont en place pour la mise en œuvre de la recommandation. Il faudrait poursuivre les efforts.</p>
<p>3. Le PPVF devrait établir des mesures et des cibles de rendement précises pour les activités de prévention et le continuum des services. Par exemple, il devrait définir des indicateurs servant à évaluer les incidents et les taux de violence familiale dans les réserves.</p>	<p>Il est difficile de déterminer les taux de violence familiale à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, tant dans l'ensemble que dans la collectivité.</p> <p>Par conséquent, l'AC d'AADNC élaborera des mesures et des cibles de rendement conformes à la stratégie globale de mesure du rendement actuelle et explorera des façons d'évaluer les incidents et les taux de violence familiale dans les réserves, notamment au moyen d'indicateurs.</p>	<p>Début : Le 1^{er} avril 2012</p> <p>Fin : Le 31 mars 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture de dossier (Terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>Six indicateurs et cibles de rendement clés applicables au PPVF sont énoncés dans la Stratégie de mesure du rendement des programmes sociaux de 2011. Afin d'appuyer les activités de mesure du rendement en fonction de ces indicateurs clés, le PPVF a simplifié son instrument de collecte de données pour 2013-2014 de manière à ce qu'un seul rapport annuel, plutôt que deux, ne soit exigé. De nouvelles données seront recueillies sur l'obtention de financement, les efforts de partenariat des bénéficiaires, la participation à des processus de planification stratégique communautaire, l'utilisation des maisons d'hébergement, ainsi que sur le profil</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
DATE D'APPROBATION : 2012-02-24			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			démographique de la clientèle. Chaque année, le personnel du PPVF examinera et mettra à jour, au besoin, son instrument de collecte de données tout en continuant à travailler avec ses principaux partenaires pour analyser les indicateurs ou les sources de données sur le taux de violence familiale dans les réserves. SVE : Dossier clos – Des structures et des processus sont en place pour donner suite à la recommandation.
4. Le PPVF devrait accroître ses liens avec d'autres ministères, ordres de gouvernements et collectivités pour que les services de refuge et les projets de prévention soient coordonnés de manière à en améliorer l'accès.	AADNC continuera de participer à l'Initiative de lutte contre la violence familiale du gouvernement fédéral et, par l'intermédiaire du comité mixte de Santé Canada et d'AADNC sur la collaboration, de consolider les liens entre les programmes dans les réserves. Dans la mesure du possible, AADNC appuiera la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires dans les régions afin de favoriser la coordination dans les collectivités. AADNC favorisera la coordination dans les collectivités au moyen du manuel du Programme social national.	Début : Le 1 ^{er} avril 2012 En cours	État : En cours Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013 En janvier 2013, le personnel de l'AC s'est rendu dans deux refuges pour les victimes de violence familiale en Alberta et a participé à une réunion avec la Three Eagle Wellness Society, qui administre les fonds de prévention au nom des Premières Nations de l'Alberta. Ce travail a donné un aperçu des pratiques exemplaires, des partenariats et des difficultés auxquelles sont confrontés les refuges et le conseil de prévention. De plus, en février 2013, l'AC a participé au forum national de formation du personnel des refuges organisé par le Cercle national des Autochtones contre la violence familiale. Cela a permis d'entendre directement le témoignage des intervenants de première ligne et d'échanger de

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2012-02-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>l'information.</p> <p>AADNC a commencé à tenir des réunions bilatérales avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL); la première a eu lieu en janvier 2013. La SCHL et AADNC se sont engagés à se rencontrer de nouveau, à échanger des documents sur les politiques ou les programmes et à créer un tableau conjoint des refuges afin de permettre de communiquer de l'information et d'examiner les possibilités d'améliorer la coordination. En outre, AADNC collabore actuellement avec Condition féminine Canada et d'autres partenaires, tels que le ministère de la Justice, la Sécurité publique et l'Agence de la santé publique du Canada pour trouver des solutions visant à améliorer la coordination fédérale dans le domaine de la violence faite aux femmes.</p> <p>SVE : En cours (se poursuit) – Le personnel du Programme examine des options en vue de renforcer la coordination des services.</p>
<p>5. Le PPVF devrait étudier les possibilités d'incorporer des objectifs en matière de violence familiale dans la planification communautaire et d'intégrer la prestation de services dans d'autres programmes de prévention.</p>	<p>Dans ses efforts à l'égard du Cadre de développement communautaire, AADNC explorera des possibilités pour les collectivités d'incorporer la prévention de la violence familiale dans leurs plans communautaires afin d'appuyer l'intégration de la prestation de services dans les collectivités.</p>	<p>Début : Le 1^{er} avril 2012</p> <p>En cours</p>	<p>État : Demande de fermeture de dossier (Terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2013</p> <p>L'instrument de collecte de données du PPVF mis à jour pour 2013-2014 permet d'évaluer les efforts</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE
MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 31 MARS 2013**

Programme de sensibilisation, de développement social et de partenariats			
<i>Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale (PPVF)</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2012-02-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	AADNC favorisera la coordination dans les collectivités au moyen du manuel du Programme social national.		<p>d'intégration de la prestation des services aux autres programmes de prévention en demandant aux bénéficiaires d'indiquer leurs partenariats actuels avec d'autres gouvernements, organisations et programmes. Ces renseignements seront utiles pour déterminer l'étendue de l'intégration et des processus de planification communautaire. Les données sur la planification et la coordination dans les collectivités seront disponibles en 2014-2015 et devront faire l'objet de rapports en réponse à la recommandation n° 4.</p> <p>SVE : Dossier clos – Des structures et des processus sont en place pour déterminer les possibilités d'intégrer la prévention de la violence familiale dans les plans communautaires.</p>